

Nous remercions le département de linguistique, le GRFL et le comité PAFACC de l'UQAM pour leur appui financier à l'organisation de ce colloque.

Comité scientifique LGC-1995

André GOOSSE, Université de Louvain
Maurice GROSS, LADL et Université Paris 7
Jean-René KLEIN, Université de Louvain-la-Neuve
Jacques LABELLE, GRFL, UQAM
Christian LECLERE, LADL

Collaborateurs à la production de cet ouvrage:

Colette Dicaire: composition
Jean Desmarais: composition
Joanne Bertrand: correction
Robert Ciesielski: graphisme

Ouvrage imprimé à l'UQAM

**LEXIQUES-GRAMMAIRES COMPARES
ET TRAITEMENTS AUTOMATIQUES**
Actes du deuxième colloque international LGC
Montréal, 1995

Édité par

Jacques Labelle
Département de linguistique
Université du Québec à Montréal

Colloque organisé par
le GRFL, UQAM (Québec)
le LADL, CNRS (France)
et l'Université de Louvain-la-Neuve (Belgique)

Université du Québec à Montréal
Montréal (Québec)

TABLE DES MATIERES

Jacques Labelle: <i>Présentation</i>	7
Maurice Gross: <i>Quelques considérations sur les marques sémantiques d'un dictionnaire électronique</i>	9
Eric Laporte: <i>Noms appropriés à modifieur obligatoire</i>	31
Christian Molinier: <i>Sur une classe d'adjectifs psychologiques</i>	65
Dong-Ho Pak: <i>A propos de la sous-classification de la table 6 du coréen</i>	77
Margarita Alonzo Ramos: <i>Description lexicographique des verbes supports dans le "dictionnaire explicatif et combinatoire"</i>	95
Oto Araujo Vale: <i>Note sur la préposition a en portugais du Brésil</i>	113
Florent Tremblay: <i>La moelle de la grammaire: "MEDULLA GRAMMATICÉ"</i>	119
Anne Abeillé, Danièle Godard et Philip Miller: <i>Causatifs et verbes de perception en français</i>	129
Wahiba Ben Abdesslem: <i>Le lexique-grammaire, un dictionnaire syntaxique électronique</i>	151
Pierre-Yves Foucou: <i>Représentation hypertexte de données linguistiques</i>	159
Greg Lessard et Michael Levison: <i>Le projet VINCI, lexique-grammaire et génération automatique?</i>	175
Yvette Yannick Mathieu: <i>Interprétation automatique des verbes de sentiment du français</i>	187
Rachel Pankhurst: <i>Poly... quelque chose et classification verbale</i>	199
Ferdi Einert: <i>Classification du lexique verbal dans un corpus de télécommunications</i>	207
Delbert W. Russel: <i>Conception et utilisation des dictionnaires informatisés: exemples de l'Oxford English Dictionary</i>	215
Jee-Sun Nam: <i>Constitution d'un lexique électronique des noms simples en coréen</i>	219
André Dugas: <i>La formation des mots en -"eux"</i>	247
Jean-René Klein et Béatrice Lamiroy: <i>"Quand il éclaire, les vaches bisent". Lexique-grammaire des verbes simples du français de Belgique</i>	257

ISSN: 2-89276-143-3

Tous droits de reproduction, de traduction
et d'adaptation réservés © 1995
GRFL, Université du Québec à Montréal

Dépôt légal - 2e trimestre 1995
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
Imprimé au Canada

CAUSATIFS ET VERBES DE PERCEPTION EN FRANCAIS

ANNE ABEILLE, DANIELE GODARD, PHILIP MILLER

UFRL & CNRS, U. Paris 7 & U. Lille 3

1. Introduction

Les constructions causatives sont parmi les plus discutées en syntaxe française. A la lumière d'un modèle syntagmatique exclusivement basé sur la surface, nous proposons une analyse basée sur la concurrence entre deux structures qui se recoupent partiellement. Nous étendons cette double analyse aux verbes de perception, en proposant une approche originale des relatives dites "de perception".

Notre travail s'inscrit dans le projet plus vaste d'une grammaire syntagmatique du français (Abeillé et al. en prép.). L'un des résultats est de montrer que les dépendances pronom-prédicat sont toujours locales, c'est-à-dire que les cas dits de "montée des clitiques" sont en fait des indices d'une structure syntaxique "plate" (en surface) avec composition des cadres d'au moins deux prédicats (Abeillé & Godard 1994, Miller & Sag 1994, Abeillé & al. 1995).

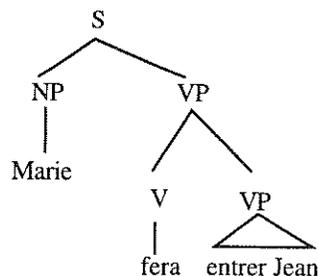
2. La double structure des constructions en "faire + *Vinf*"

Nous proposons de distinguer deux structures différentes: l'une dite "à contrôle" où *faire* prend un complément syntagmatique (pour nous un *VP*), l'autre dite "à composition" qui est une structure "plate" à nombre variable de compléments: *faire* prend comme complément le *Vinf* lexical, le sujet et les compléments éventuels de ce dernier. Dans la structure "plate" (proche de celle proposée par J.Y. Morin (1978) et P. Miller (1992), analogue à celle proposée par Abeillé & Godard 1994 pour les auxiliaires de temps), les clitiques compléments apparaissent sur *faire*, tandis que dans la structure "à contrôle", ils apparaissent sur l'infinitif.

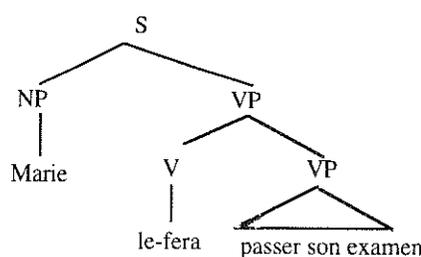
Les deux structures sont les suivantes:

(a) faire "à contrôle"

1.

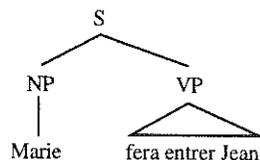


2.

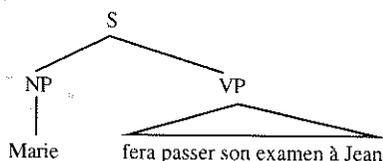


(b) faire "à composition"

1.



2.



Le placement des clitiques compléments est notre principal critère de distinction mais l'important et sa corrélation avec d'autres propriétés syntaxiques, et notamment: (a) la réalisation du "sujet" de l'infinitif, (b) les constructions *facile à Vinf*, (c) la négation de l'infinitif, (d) les coordinations. Nous allons les présenter successivement.

(a) La réalisation syntaxique du "sujet" de l'infinitif..

Dans la structure à composition, la réalisation syntaxique du "sujet" de l'infinitif dépend de la transitivité du *Vinf*: comme complément prépositionnel (introduit par *à* ou *par*) avec un infinitif transitif, et comme objet direct avec un infinitif intransitif. Dans la structure à contrôle, il a une réalisation unique: le clitique "le". L'interaction avec le placement des autres clitiques compléments est claire. Les clitiques compléments sur le *Vinf* ne sont pas possibles quand le "sujet" du *Vinf* est réalisé comme complément introduit par *à* ou *par*¹:

- (1) a. *Jean fera réparer la voiture à Paul/par Paul* (composition)
- b. *Jean la fera réparer à Paul/par Paul*
- c. *Jean la lui fera réparer*
- d. *?*Jean lui fera la réparer*

1) Sauf les clitiques inhérents et les réfléchis (cf. infra).

- (2) a. *Jean le fera la réparer* (contrôle)
- b. **Jean fera la réparer à Paul/par Paul*

(b) Les constructions *facile à Vinf*.

Dans les constructions *facile à Vinf*, l'objet du *Vinf* manque et est réalisé soit comme sujet du verbe copule quand *facile* est attribut soit comme tête nominale quand *facile* est épithète:

- (3) *un manteau difficile à porter*
- (4) *ce manteau est difficile à porter*

En français, comme en italien, et à la différence de l'anglais, le *Vinf* auquel il manque le complément doit être le *Vinf* principal et ne peut être enchâssé²:

- (5) **Ce manteau était difficile à persuader Bill de porter*
- (6) **Le travail était facile à essayer de finir*

On constate que le *Vinf* peut être précédé d'un causatif (cf. Legendre 1988), mais seulement dans la construction "à composition" (8a et 8b):

- (7) *Cette chanson est facile à apprendre*
- (8) a. *Cette chanson est difficile à faire apprendre à/par nos enfants* (composition)
- b. *Cette chanson est difficile à leur faire apprendre*
- c. **Cette chanson est difficile à les faire apprendre* (contrôle)

Cela s'explique aisément avec notre structure "plate" où le complément de *Vinf* est analysé comme complément de *faire*. Dans tous les cas, on peut donc dire que c'est le complément du *Vinf* principal qui manque.

(c) la négation de l'infinitif après *faire*.

On peut nier l'infinitif après *faire*, mais seulement dans la structure à composition (clitiques en bas, "sujet" = le):

- (9) a. **Ça fera ne pas réparer la voiture à/par Paul* (composition)
- b. **Ça la fera ne pas réparer à/par Paul*
- (10) *Ça le fera ne pas la réparer* (contrôle)

Ces contrastes s'expliquent facilement si l'on considère que *ne-pas* peut s'adjoindre à un VP infinitif (donc dans la structure à contrôle) mais non à un *Vinf* lexical (cf. Hirschbüller & Labelle 1993, pour l'adjonction de *ne-pas* à VPinf).

2) Certains locuteurs acceptent également un modal, un aspectuel ou un *Vmouvement* intermédiaire:

% *un livre à devoir lire dès aujourd'hui*
 % *une ville difficile à aller visiter en ce moment*

(d) Les coordinations de *Vinf* après *faire*.

On peut aisément coordonner des infinitifs correspondant soit à la structure à composition (12) soit à la structure à contrôle (11):

(11) *Je le ferai y travailler et en parler à la réunion* (contrôle)

(12) *Je ferai réparer la voiture à Paul et repeindre la façade à Jean* (composition)

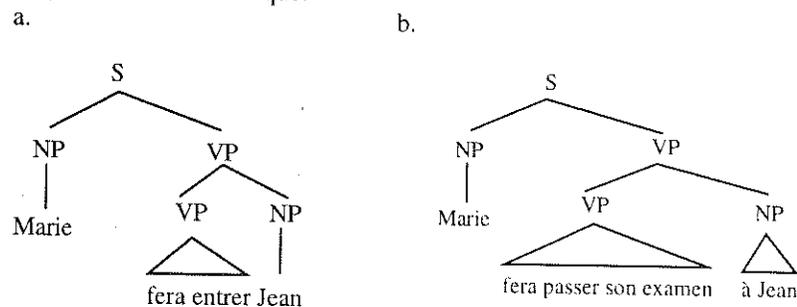
En revanche, on accepte mal les coordinations mêlant les deux types de structures:

(13) *Nous ferons en débattre les experts* (contrôle)
Nous ferons prendre des notes à nos secrétaires (composition)
 **Nous ferons en débattre les experts et prendre des notes à nos secrétaires*

(14) *Nous ferons préparer une réunion par nos adjoints* (composition)
Nous ferons y venir les meilleurs experts (contrôle)
 **Nous ferons préparer une réunion par nos adjoints et y venir les meilleurs experts*

Un troisième type de structure a été proposé (notamment par R. Kayne (1977), A. Rouveret & J.R. Vergnaud (1980) avec un complément syntagmatique et un statut indépendant pour le "sujet" de l'infinitif. On peut la présenter ainsi:

(15) Structure hiérarchique:



Nos arguments contre (15b) sont les suivants (cf. P. Miller 1992):

(i) L'ordre entre les compléments et le "sujet" du *Vinf* peut être inversé en particulier si le complément est prépositionnel:

- (16) a. *Marie fera disposer les livres sur la table aux enfants*
 b. *Marie fera disposer les livres aux enfants sur la table*

Cela suit la règle générale en français selon laquelle les compléments marqués tendent à précéder les non marqués (17)-(18), tandis que l'ordre entre les compléments marqués est libre (19):

- (17) a. *Jean donnera le livre à Marie*
 b. ?*Jean donnera à Marie le livre*

- (18) a. *Marie fera parler Jean à Paul*
 b. ?*Marie fera parler à Paul Jean*

- (19) a. *Jean parle de Jean à Marie*
 b. *Jean parle à Marie de Jean*

Il est facile de vérifier qu'on ne peut permuter le complément d'un infinitif et le complément du verbe principal dans les structures à contrôle:

- (20) a. *Jean promettait_{vp} (de se souvenir de cela) à Marie*
 b. **Jean promettait de se souvenir à Marie de cela*

(ii) De la même façon, on peut avoir permutation de longueur entre le complément et le "sujet" du *Vinf* (21), comme c'est le cas entre compléments du même verbe (22), tandis que ce n'est pas possible dans le cas des verbes à contrôle à deux compléments (23):

- (21) *Pierre a fait regarder [à Marie] [le livre qu'il avait acheté la veille]*
 (22) *Pierre a donné [à Marie] [le livre qu'il avait acheté la veille]*
 (23) a. *Marie promet [vp de passer [l'examen qu'elle reporte depuis des mois]] [à Jean]*
 b. **Marie promet de passer à Jean l'examen qu'elle reporte depuis des mois*
 c. *Marie promet [à Jean] [de passer l'examen qu'elle reporte depuis des mois]*

(iii) Un troisième argument contre (15a) comme contre (15b), est que le "sujet" du *Vinf* a des propriétés de complément direct: on peut avoir un "en" quantitatif:

- (24) a. *Il en a acheté trois*
 b. **Trois en ont couru*
 c. *Il en fera courir trois*

Ces arguments vont en faveur de la structure à composition qui met les compléments et le "sujet" de l'infinitif au même niveau syntagmatique.

Pour conclure cette section, nous avons distingué deux types de constructions causatives: les structures à "composition" (complémentation "plate", placement des clitiques compléments sur *faire*, sauf clitiques idiomatiques ou réfléchis, pas de négation de l'infinitif) et les structures "à contrôle" (complémentation VP, clitiques compléments sur le *Vinf*, pas d'enchâssement sous les constructions en *facile à*). On peut noter que les deux types de structure peuvent se rencontrer, ce qui donnera lieu à des

analyses ambiguës. Par exemple, "*Le professeur les fera travailler*" reçoit deux analyses: une à "composition" et une à "contrôle". Notre double analyse s'appuie sur une situation variationniste typique, qui durerait depuis le 13e siècle (cf. J. Damourette & E. Pichon 1911-1930), avec des différences d'acceptabilités importantes entre régions, entre groupes sociaux et pour un même locuteur, entre différences de registre. Il est clair que tous les locuteurs que nous avons interrogés ont la structure à composition, par exemple:

(25) a. *Le professeur les en a fait parler*

Mais certains seulement ont la structure à composition concurrente (et synonyme):

(25) b. *Le professeur les a fait en parler*

Seuls les cas où la structure à composition est impossible (combinaisons de clitiques impossibles) sont acceptés par tous comme structure à contrôle:

- (26) a. *Je te ferai nous expliquer la solution du problème* (contrôle)
 b. **Je te nous ferai expliquer la solution du problème* (composition)

Nous allons maintenant présenter chacune de nos structures plus en détail.

2.2. L'analyse de *faire* "composition"

Nous commençons par présenter brièvement le modèle HPSG dans lequel nous travaillons.

2.2.1. La grammaire syntagmatique guidée par les Têtes (HPSG)

La grammaire syntagmatique guidée par les Têtes (C. Pollard et I.A. Sag 1987, 1994, et Abeillé 1993 chap. 3), modèle récent des grammaires d'unification, s'appuie sur les choix théoriques suivants:

- . Tout syntagme a une tête lexicale et une seule,
- . Les affixes liés n'ont pas d'autonomie syntaxique,
- . Description directe des structures de surface (pas de transformation),
- . Pas de catégories vides (I.A. Sag & J. Fodor 1994).

Les objets manipulés sont des signes représentés par des structures de traits typées. Les entrées lexicales comportent une hiérarchie de traits morphologiques, syntaxiques (attribut CAT) et sémantiques (attribut CONT). Les syntagmes sont construits conformément aux schémas de Dominance Immédiate (DI) et aux règles d'ordre linéaire (OL):

(27) Schémas DI

1. X → B-Tête, B-Suj
 [LEX-]
 2. X → B-Tête, B-Compl*
 [LEX+, FIN+]

X est une variable qui vaut pour une tête verbale, nominale, adjectivale ou Prep; X est normalement un syntagme saturé (liste COMPS vide).³

Les règles d'ordre placent en deuxième position les têtes non lexicales et en première les têtes lexicales:

(28) Règles d'Ordre Linéaire (OL)

1. Tête[LEX-] > X
 2. X > Tête[LEX+]

Parmi les autres principes de bonne formation figurent le Principe des traits de tête, et le Principe de Valence.

Principe des traits de Tête (HFP):

La valeur du trait TETE d'un syntagme est identique à celle (du trait Tête) de sa Branche Tête.

Principe de Valence (VALP):

La valeur d'un trait de valence F d'un syntagme est la valeur de F dans sa Branche Tête moins la valeur des Branches correspondantes réalisées (e.g. B-Suj, B-Compléments).

2.2.2. Une analyse à composition d'arguments

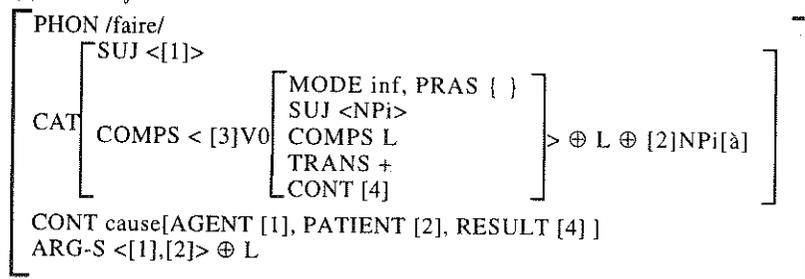
Notre analyse se base sur la "composition d'argument" "ie la possibilité pour un prédicat de rester non saturé, ses arguments étant réalisés comme compléments d'un autre prédicat (généralement de même niveau). Le verbe causatif est analysé comme la tête morpho-syntaxique et sémantique de la phrase; il sélectionne son propre sujet (attribut SUJ), mais détermine seulement une partie de ses compléments (c'est-à-dire le verbe infinitif et le "sujet" de celui-ci): si le verbe infinitif sélectionne des compléments, ceux-ci sont simplement "hérités" par le causatif (ajoutés à sa liste COMPS).⁴ La réalisation syntaxique du "sujet" de l'infinitif (complément direct ou indirect de *faire*) dépendant de la transitivité de l'infinitif, nous distinguons deux entrées pour *faire* à composition:

3) On peut considérer que les adverbes sont au même niveau que les compléments, incorporés à la valence verbale par une règle lexicale.

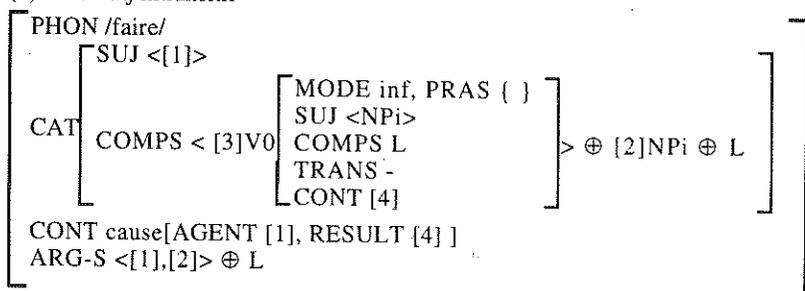
4) Cette idée de "composition d'argument" a été originellement proposée en HPSG par Hinrichs & Nakazawa (1990) pour rendre compte de variations d'ordre des mots (scrambling) en allemand. Elle a été appliquée au placement des clitiques en Italien par Monachesi 1993 et aux causatives en Japonais par Iida et al. 1994.

(29) *faire* à composition

(a) avec *Vinf* transitif



(b) avec *Vinf* intransitif

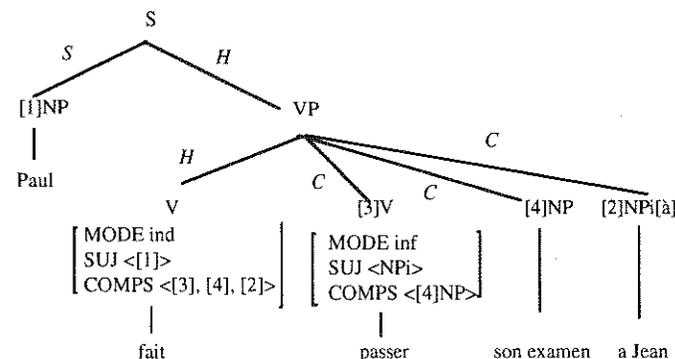


L'identité de deux indices signifie l'identité de valeurs, et ⊕ note la concaténation de listes. L'héritage des compléments se fait par partage de la liste L (variable) entre le *Vinf* et le causatif. On peut noter que la structure argumentale des deux V est fusionnée (ce qui sert pour les phénomènes de liage) tandis que leurs contenus sémantiques restent distingués (le CONTENU du *Vinf* étant enchâssé comme argument du CONTENU de *faire*).

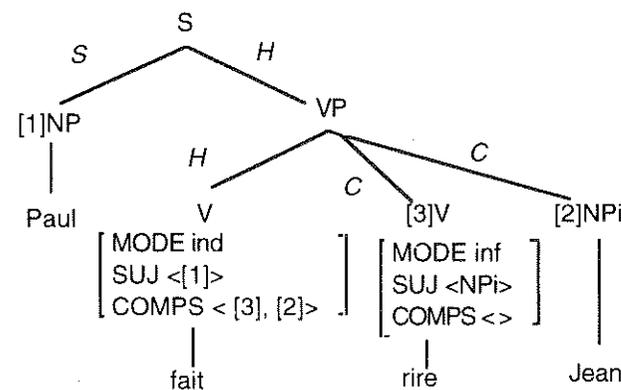
Nous avons besoin d'un trait TRANS spécifique pour noter la transitivité du *Vinf*. En effet la seule description de la liste COMPS du *Vinf* ne suffit pas, puisque des verbes à complément infinitif ou nul peuvent se comporter comme transitifs ou comme intransitifs:

- (30) *J'ai fait promettre à Jean d'être à l'heure*
- (31) *J'ai fait rêver Jean d'être embauché*
- (32) *Faites cuire pendant 2 heures et faites goûter à un connaisseur*
- (33) *J'ai fait manger les enfants*

La structure obtenue pour *Paul fait passer son examen à Jean*, avec (29a) et les schémas DI supra est la suivante:



L'analyse de *Paul fait rire Jean*, avec *faire* (29b), est la suivante:



Notons que nous n'avons besoin d'aucun schéma DI ou Principe de propagation de traits spécifiques pour ces constructions. Le principe de Valence s'applique à *faire* comme à n'importe quelle tête verbale.

L'ordre des mots s'obtient avec les principes vus ci-dessus, qui ordonnent la tête lexicale (donc *faire*) avant ses compléments. Une règle supplémentaire est nécessaire pour placer le *Vinf* avant les autres compléments:

Règle OL V[LEX +] << C

Dans l'entrée de *faire* (29)a, nous n'avons pas mentionné la possibilité d'un agent en *par* (ou *de*). Sans entrer dans le détail de l'analyse ici, disons simplement que nous analysons les constructions en *faire-par* comme dérivés de l'entrée de *faire* (29)b (avec verbe intransitif). Pour nous, comme pour Fauconnier 1983, le *Vinf* après *faire-par* est un "passif" (sans sujet)⁵ Nous notons le contenu de *faire* comme une relation à deux places en (29b) (mais à 3 arguments en 29a), ce qui permet de rendre compte de la causation plus indirecte dans le cas de *faire-par* que de *faire-à* (cf Kayne 1977): avec un *Vinf* non (ou peu) agentif, *faire-par* (ou *de*) est meilleur que *faire-à*:

- (33) a. *J'ai fait inonder les prés *à/ par l'eau de la rivière*
- b. *Ca le fera estimer de/par/*à ses collègues*

2.2.3. Le placement des pronoms "clitiques"

La structure plate explique immédiatement le placement des pronoms clitiques sur le verbe principal. A partir du moment où les compléments de l'infinitif sont réalisés comme compléments du causatif, ils sont cliticisés comme n'importe quels compléments.

Nous suivons l'analyse des clitiques compléments comme affixes (Miller 1992, Miller & Sag 1994) et avons donc des règles lexicales qui incorporent un pronom à la base verbale, en réduisant sa valence (liste COMPS) d'un élément.⁶

Une formulation possible est la suivante: la liste COMPS est réduite d'un élément, lequel s'ajoute à la liste PRAS (affixes pronominaux):

5) Un contraste intéressant entre les deux réalisations de *faire* (selon la transitivité de l'infinitif) se trouve dans les cas de coordination: selon nos informations, on peut coordonner après *faire* deux infinitifs transitifs ou deux infinitifs intransitifs:

Paul fait rire Marie et pleurer Jeanne

Marie fait dessiner des voitures aux petits et découper des guirlandes aux grands

Mais on ne peut coordonner un infinitif intransitif avec un infinitif transitif que dans le cas de *faire-par* et non *faire-à*:

**L'institutrice faisait faire une dictée aux grands et dormir les petits*

Nous le ferons habiller par un bon tailleur et arriver le premier

L'analyse du *Vinf* après *faire-par* comme "passif" et donc comme intransitif nous permet de régulariser cette étonnante distribution.

6) En fait, l'analyse de P.Miller & I.A.Sag (1994) se base sur l'interaction entre cliticisation et "extraction" (question, relative) d'un complément, ce dernier phénomène étant également traité par règle lexicale. Cela leur permet de prendre en compte les similarités concernant l'accord du participe passé avec l'objet, le flottement des quantifieurs (*tous*), notées par R.Kayne (1977).

(34) Règle lexicale d'affixation pronominale (PRALR):

+- TETE verbe	⇒	+-	--
COMPS <... , [1] , ... >		COMPS <... >	
PRAS [2]		PRAS [2] ∪ {[1]}	
+-	+-	+-	+-

Où [1] ∈ {NP[acc], NP[à₁], NP[à₂], NP[de₁], NP[de₂], XP[PRED +]}

Cette règle, en s'appliquant à une entrée lexicale, produit une nouvelle entrée dont la réalisation morphologique est une forme avec clitique attaché. Elle peut s'appliquer plusieurs fois si le verbe a plusieurs compléments cliticisables⁷.

Par exemple, dans le cas de *donner*, on pourra avoir l'enchaînement suivant:

- (35) *donner* [COMPS<NP[acc], NP[à₁]>] ⇒^{PRALR} *donner* [COMPS<NP[acc]>, PRAS{NP[à₁]}] ⇒^{PRALR} *(lui donner)*
- donner* [COMPS<>, PRAS{NP[acc], NP[à₁]}] *(la lui donner)*

La règle lexicale de cliticisation s'applique de la même façon aux différentes instances de *faire*. Supposons que celui-ci se combine avec un verbe transitif à un complément direct (par exemple *NP réparer NP*). Les différentes entrées de *faire* sont les suivantes:

- (36) a. *fera* réparer le livre à Daniel
- [PRAS (), SUJ <[3]>
- COMPS <v⁰ [SUJ <NPi>
- COMPS <[2]NP[acc]>], [2], [4]NPi[à] >

- (PRALR) ⇒ b. *lui-fera* réparer le livre
- [PRAS {[1]NPi[dat]3msg}, SUJ <[3]>
- COMPS <v⁰ [SUJ <NPi>
- COMPS <[2]NP[acc]>], [2] >

- (PRALR) ⇒ c. *le-lui-fera* réparer
- [PRAS {[5]NP[acc]3msg, [1]NPi[dat]3msg}, SUJ <[3]>
- COMPS <v⁰ [SUJ <NPi>
- COMPS <>] >

7) Elle peut s'étendre aux adverbiaux et *en*, si on incorpore d'abord les circonstanciels correspondants dans la liste COMPS du verbe (cf. P.Miller 1992).

En (44a), c'est le clitique en bas (y) qui indique qu'il s'agit d'une structure "à contrôle", dans (44b), c'est la réalisation du sujet du *Vinf* transitif comme "le" (et non "lui").

Si une phrase comme (44b) était une structure à composition, cela signifierait que *faire* a deux compléments accusatifs (directs) ce qu'est contraire aux principes syntaxiques du français.

Il nous reste à examiner un cas de structure où le "sujet" de *Vinf* est réalisé comme un NP et où des clitiques compléments (argumentaux) apparaissent sur l'infinitif⁹:

(45) *Il a fait en parler Jean*

(46) *Il a fait y aller Jean*

Nous analysons ce cas comme structure "à contrôle" avec le "sujet" inversé appartenant au complément VP (comme dans les constructions impersonnelles) car il en partage les propriétés syntaxiques:

(i) on peut nier le *Vinf*:

- (47) a. *Marie fera ne pas en parler Anne*
 b. **Marie en fera ne pas parler Anne*

(ii) on ne peut avoir *facile à Vinf*:

- (48) a. ?*Jean est facile à en faire parler*
 b. **Jean est facile à faire en parler*

3. *Laisser* et les verbes de perception

Passons maintenant à *laisser* et aux verbes de perception (*voir, entendre, regarder, écouter*). Nous leur assignons également deux structures syntaxiques, l'une à "composition", l'autre "à contrôle". La structure à composition présente le même contraste que celle de *faire*: le "sujet" du *Vinf* est réalisé comme complément direct ou prépositionnel (*à, par*) selon la transitivité du *Vinf*:

- (1) a. *J'en ai laissé parler Jean*
 b. *J'ai laissé réparer la voiture à/par Jean*

9) Il existe également des cas où le "sujet" de *faire* a une réalisation alternative comme clitique datif:

cela le/lui fera récriminer (J.M. Authier & L. Reed 1991)

cela le/lui fera changer d'attitude (A. Rouveret & J.R. Vergnaud)

Nous les analysons comme constructions à contrôle dans lesquelles le contrôleur accusatif étant omis, un datif "étendu" (au sens de C. Leclerc 1976) peut jouer le rôle du contrôleur (analogue à *Je lui ai obtenu de pouvoir candidaté*)

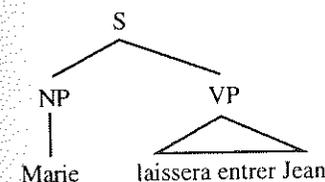
La structure à contrôle est plus classique que celle de *faire*: c'est une structure à deux compléments NP VP, où l'objet NP "contrôle" le sujet manquant du complément verbal (syntagme non saturé):

- (2) a. *Paul laisse Jean les manger*
 b. *Paul le laisse les manger*

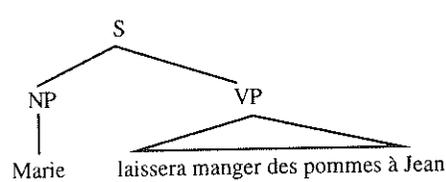
Nous avons par exemple les analyses suivantes:

(3) *laisser* à "composition"

(a)

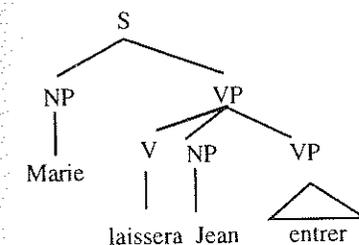


(b)

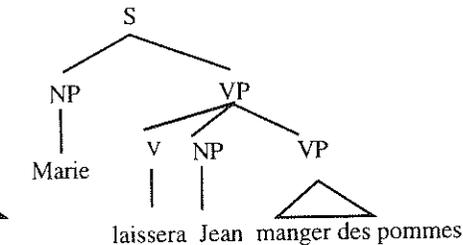


(4) *laisser* à "contrôle"

(a)



(b)



Nous distinguons ces deux structures sur la base des tests déjà utilisés pour *faire*, c'est-à-dire le placement des clitiques (5), la réalisation du "sujet" de l'infinitif (6), le tour *facile à Vinf* (7)-(8), la négation de *Vinf* (9)-(10), plus un contraste spécifique d'ordre des compléments: le *Vinf* est le premier complément dans les structures à composition alors qu'il est en seconde position dans les structures à contrôle:

- (5) a. ??*Marie ne laissera pas en parler son associé* (composition)
 b. *Marie ne laissera pas son associé en parler* (contrôle)
 c. ?**Marie voit y dormir les enfants* (composition)
 d. *Marie voit les enfants y dormir* (contrôle)

- (6) a. *J'ai entendu jouer ce morceau par un grand violoniste*
(composition)
b. *Je l'ai entendu jouer par un grand violoniste*
c. **J'ai entendu le jouer par un grand violoniste*
d. *J'ai entendu un grand violoniste jouer ce morceau*
(contrôle)
e. **Je l'ai entendu un grand violoniste jouer*
f. *J'ai entendu un grand violoniste le jouer*
- (7) a. *Cette purée est intéressante à voir préparer par/à un grand chef*
(composition)
b. **Cette purée est intéressante à voir un grand chef préparer*
(contrôle)
c. *?Ce film est impossible à laisser regarder à /par des enfants*
(composition)
d. **Ce film est impossible à laisser des enfants regarder*
(contrôle)
- (8) a. *C'est une sonate agréable à entendre jouer par un professionnel, mais insupportable par un amateur*
(composition)
b. **C'est une sonate agréable à entendre un professionnel jouer*
(contrôle)
- (9) a. *Et vous avez laissé les enfants ne rien manger !*
(contrôle)
b. *Et vous les avez laissés ne rien manger !*
c. **Et vous avez laissé ne rien manger aux /les enfants !*
(composition)
- (10) a. *Je n'ai jamais vu Paul ne pas travailler* (contrôle)
b. **Je n'ai jamais vu ne pas travailler Paul* (composition)

La corrélation entre le placement du *Vinf* et la possibilité d'une négation a été observée par R. Kayne (1977), qui ajoute que "malheureusement nous n'avons pas d'explication" (p. 221). Pour lui, il s'agit d'une double structure V-S ou V-NP-S et on ne voit pas comment la première interdirait la négation. Un autre argument nous est fourni par les coordinations. On observe les contrastes suivants qui montrent qu'il est difficile de coordonner structure "à composition" et structure "à contrôle":

- (11) a. *On ne laissera pas sortir Paul ni entrer Marie*
(composition)
b. *On ne laissera pas Marie sortir ni Paul entrer* (contrôle)
c. **On ne laissera pas sortir Paul ni Marie entrer*
d. **On ne laissera pas Paul sortir ni entrer Marie*

- (12) a. *On verra arriver les invités* (composition)
b. *On verra Jacques leur serrer la main* (contrôle)
c. *?*On verra arriver les invités et Jacques et leur serrer la main*
d. *On verra les invités arriver et Jacques leur serrer la main*
(contrôle)

Ces contrastes s'expliquent aisément s'il est vrai qu'on peut coordonner les compléments du même verbe, mais pas de deux verbes de structures différentes. Evidemment certains de ces verbes peuvent se combiner; on trouvera par exemple:

- (13) *C'est une volaille intéressante à voir faire cuire par un grand chef*

Notre analyse accepte ce genre de phrases et leur assigne une structure plate (par transitivité): *voir* prend comme compléments *faire* et les compléments de ce dernier, c'est-à-dire *cuire*, l'objet direct non réalisé dans le VP et l'agent en *par*.

Nous allons maintenant examiner deux propriétés particulières des verbes de perception: le passif et les relatives prédicatives.

3.1. Le passif des verbes de perception

Les constructions qui nous intéressent se passivent mal. Il est clair que tous les locuteurs rejettent le passif de l'objet de *Vinf*:

- (14) **Cette sonate n'a jamais été entendu(e) jouer*
(15) a. **(Avant l'émission de ce soir) cette purée n'avait jamais été vu(e) préparer (par R)*

Pour les structures "à contrôle", le passif du "sujet" de *Vinf* est accepté par certains locuteurs avec les verbes de perception:

- (16) *(Avant le concert de ce soir) ce pianiste n'avait jamais été entendu jouer en public*
(15) b. *(Avant l'émission de ce soir) R. n'avait jamais été vu préparer cette purée à la TV*

Le contraste entre (14) et (16) (comme entre 15a et 15b) est pour nous simple à expliquer: le passif est exclu avec les structures à composition; l'objet NP n'étant pas le premier complément (premier sur la liste COMPS) du verbe principal, celui-ci ne se passive pas. En revanche, sauf restrictions supplémentaires, le passif est normalement possible dans la structure "à contrôle": NP-VP. Nous nous appuyons sur la règle lexicale suivante, qui ajoute une ou plusieurs entrées passives aux formes verbales actives: Règles lexicale de passivation (PLR)

TETE verbe ⇒ SUI <[1]>
 SUI <Xi> COMPS < ..., (PP[par/de]i) >
 COMPS <[1]NP/S, ...>

Cette règle générale du passif peut se paramétrer autrement en Italien, où n'importe quel objet accusatif (pas seulement le premier de la liste COMPS) peut se passiver: *questi libri sonno fatti leggere*.

3.2. Les relatives "de perception"

Les constructions des verbes de perception sont en fait plus variées. Avec *voir*, on a par exemple:

- (17) a. *J'ai vu Paul sortir*
 (18) a. *J'ai vu Paul sortant à tout allure*
 (19) a. *J'ai vu Paul qui sortait*
 (20) a. *J'ai vu Paul ivre*
 (21) a. *J'ai vu Paul par terre*

Nous analysons tous ces contextes comme les réalisations d'une même structure à deux compléments NP-XP, XP étant un syntagme prédicatif (à tête verbale, prépositionnelle ou adjectivale) fonctionnant comme un attribut de l'objet.

La pronominalisation du premier complément se fait de la même façon dans tous les cas:

- (18) b. *Je l'ai vu sortant à toute allure*
 (19) b. *Je l'ai vu qui sortait*
 (20) b. *Je l'ai vu ivre*
 (21) b. *Je l'ai vu par terre*

On a l'entrée (schématique) suivante pour *voir*:

PHON /voir/ SUI <[1]>	
COMPS < [2]NP[acc], [3]XP <table style="display: inline-table; vertical-align: middle; border-left: 1px solid black; border-right: 1px solid black; border-bottom: 1px solid black; padding: 5px;"> <tr> <td style="padding: 5px;"> PRED + SUI <[2]> COMPS<> </td> </tr> </table>	PRED + SUI <[2]> COMPS<>
PRED + SUI <[2]> COMPS<>	
TRANS + ARG-S <[1], [2], [3]>	

où XP ∈ { AP, PP, VP[inf ou part-présent] ou [qui, ind ou subj] }

L'analyse des relatives de perception comme VP introduits par le marqueur *qui* est celle que nous proposons par ailleurs pour les relatives en *qui* dans la NP. Nous considérons en effet que les relatives du français sont syntaxiquement hétérogènes. Leur propriété commune est de pouvoir être adjointes à N' et d'être "incomplètes" au sens où N' doit être coïncidé à un élément des listes SUI, COMPS ou SLASH de la relative. Parmi les paramètres de variation, nous distinguons:

- la relative a un sujet syntaxiquement réalisé ou non, c'est-à-dire son noeud racine est VP ou S,

- la relative est introduite par un marqueur ou par un pronom relatif.

Les propriétés qui distinguent les pronoms relatifs (*lequel*, *Prép qui*) des marqueurs (*à*, *qui*, *que*, *dont*) sont les suivantes (cf. R. Kayne (1975), D. Godard 1988):

- les pronoms (et non les marqueurs) peuvent avoir un indice référentiel,

- les pronoms (et non les marqueurs) peuvent s'accorder en genre et en nombre avec leur antécédent (*lequel*, *laquelle* etc.),

- les pronoms (et non les marqueurs) peuvent avoir des traits sémantiques (*prép qui* est préférable avec un antécédent animé),

- les marqueurs peuvent introduire des compléments phrastiques ou infinitifs (*que*, *à*),

- les marqueurs n'ont pas de fonction sous-catégorisée.

Nous distinguons donc le *qui* sujet (analysé comme marqueur) du *qui* qui suit une préposition (pronom), le premier alternant avec le marqueur *que* dans les tours: *l'homme que je vois qui arrive*.

A partir du moment où on analyse les relatives en *qui* comme des VP (sans sujet réalisé, avec *qui* comme marqueur (ou complémentateur)), la structure "à contrôle" (NP-VP) peut prendre comme second complément ce type de relative. Nous prévoyons que, contrairement aux relatives épithètes, les "relatives de perception":

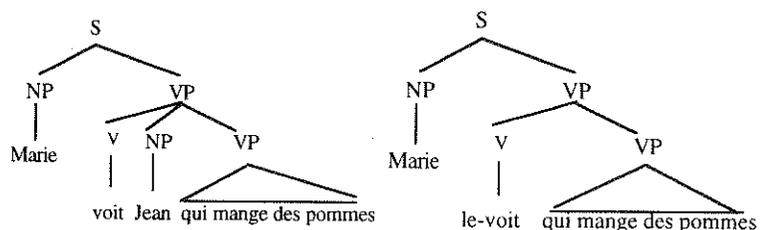
- ne forment pas un constituant avec l'antécédent (ici analysé comme "contrôleur" indépendant),

- sont limitées à *qui*,

- ne peuvent être enchâssées (*L'homme que l'on croit qui court* vs **Je le vois qu'on croit qui court*) car on aurait alors un attribut phrastique et non un VP,

- sont compatibles sémantiquement avec n'importe quelle relative épithète (cf. P. Muller 1995: *je vois l'homme qui bégaie qui bégaie*).

On a donc les structures suivantes:



Les relatives infinitives (à objet manquant) comme par exemple *un livre à lire* sont analysées par nous comme un autre cas de relatives VP (avec à comme marqueur).

Conclusion

Nous avons montré que le comportement complexe des causatifs et des verbes de perception s'éclairait en leur supposant (en surface) deux structures syntaxiques en concurrence: une structure plate d'une part, avec composition d'arguments, une structure hiérarchique (à contrôle) d'autre part. Notre analyse s'est appuyée sur la réalisation (directe ou indirecte) du "sujet" de l'infinitif, sa position, le placement des clitiques compléments, la négation du *Vinf*, les tours *facile à Vinf* et les coordinations. Nous avons en particulier montré qu'une analyse transformationnelle des clitiques compléments comme "montée" optionnelle était inadéquate puisqu'elle ne prévoit pas les bonnes corrélations. Nous avons proposé des règles de cliticisation locales s'appuyant sur chacune de nos structures.

Notre structure plate est proche d'une analyse par complexe verbal (cf M.L. Zubizaretta 1985) s'il s'agit de représenter l'intuition que ces constructions ont en un sens deux têtes: une tête morpho-syntaxique (le causatif) et une tête sémantique (le *Vinf*). Outre le fait qu'une telle analyse est plus difficilement disponible dans le cas des verbes de perception (où le contenu sémantique des deux verbes est clairement disjoint), nous montrons que dans notre cadre (HPSG) cette intuition se formalise aisément par un partage de valeurs, sans qu'une structure arborescente spécifique (le *V* complexe) soit nécessaire. Nous sommes proches également des analyses en terme de "clause union" des grammaires relationnelles (J. Aissen & D. Perlmutter 1976, W. Davies & C. Rosen 1988) bien que celles-ci soient rarement formulées en termes de variation.

REFERENCES

- Abeillé, Anne 1993. *Les nouvelles syntaxes: grammaires d'unification et analyse du français*, Paris: Armand Colin.
- Abeillé, Anne; Danièle Godard. 1994. The complementation of tense auxiliaries in French. *Actes 13e WCCFL*, San Diego (distr. CSLI Publications).
- Abeillé, Anne; Danièle Godard; Philip Miller; Ivan A. Sag. 1995. Bounded dependencies in French. In *HPSG for Romance*, L. Dini (ed.), Stanford: CSLI Publications.
- Abeillé, Anne; Danièle Godard; Philip Miller; Ivan A. Sag. in prep. *The major syntactic structures of French*.
- Aissen, Judith; D. Perlmutter. 1976. Clause reduction in Spanish. *Actes 2ème Berkeley Linguistic Society Meeting*. Berkeley.
- Authier, Jean-Marc; Lisa Reed. 1991. Ergative predicates and dative cliticization in French causatives. *Linguistic Inquiry*, 23, 197-205.
- Bresnan, Joan. 1982. Control and complementation. In J. Bresnan (ed.) *The Mental representation of Grammatical relations*, Cambridge, Mass: MIT Press.
- Damourette, J.; E. Pichon (1911-1930): *Des mots à la pensée; essai de grammaire de la langue française*; tome 3, Paris: Editions d'Artrey.
- Davies, William & Carol Rosen. 1988. Union as Multipredicate Clauses. *Language* 64. 52-88.
- Fauconnier Georges, 1983. *Les relatives en français*. Paris: Ed du CNRS.
- Godard, Danièle. 1988. *Les relatives en français*. Paris: Ed du CNRS.
- Godard, Danièle; I.A. Sag. 1995. *Reflexive verbs and transitivity: the case of French*., New Orleans:LSA Meeting.
- Hinrichs, Ehrard; T. Nakazawa. 1990. Subcategorization and VP Structure in German, in Hughes, Shaun, Salmon (eds), *Proceedings of the 3rd Symposium on German Linguistics*, Amsterdam: J. Benjamins.
- Hirschbühler, Paul; Marie Labelle. 1993. L'évolution des propositions infinitives négatives en français, *LINX*, Nanterre: Université Paris X.
- Iida, Masayo; Christopher Manning; Patrick O'Neill; Ivan Sag. 1994. *The lexical integrity of Japanese causatives*, LSA Meeting.
- Kayne, Richard. 1974-75. French Relative *que*, *Recherches Linguistiques de Vincennes*, II, 40-61, III, 27-92.
- Kayne, Richard 1977. *Syntaxe du français: le cycle transformationnel*, Paris: Seuil.
- Leclère, Christian. 1976. Datifs syntaxiques et datifs éthiques. In J-C Chevalier, M. Gross (eds), *Problèmes de grammaire française*, Paris: Klincksieck.
- Legendre, Géraldine. 1988. Two Classes of Unergatives in French, *Papers from the 24th Regional Meeting of the Chicago Linguistic Society*, Chicago, 259-274.
- Miller, Philip. 1991. *Clitics and Constituent Structure*, PhD Thesis, Utrecht University (publié chez Garland, New York, 1992)
- Miller, Philip; Ivan A. Sag. 1993. French Clitic Movement without Clitics or Movement, LSA Meeting, Los Angeles. (à paraître 1995, *Revue Québécoise de Linguistique*).
- Morin, Jean-Yves. 1978. Une théorie interprétatives des relatives en français, II2, 363-417
- Monachesi, Paola. 1993a. Italian restructuring verbs. *Papers from the 29th Regional Meeting of the Chicago Linguistic Society*.

- Monachesi, Paola. 1993b. Object clitics and clitic climbing in Italian HPSG grammar. *Proceedings 6th EACL*, Utrecht.
- Muller, Claude. 1995. J'entends l'homme qui bégaie qui bégaie: une autre analyse des relatives de perception. In Bat-Zeev et L. Kupferman (ed.), à paraître.
- Pollard, Carl; Ivan A. Sag. 1987. *Information-based Syntax and Semantics*. CSLI series.
- Pollard, Carl; Ivan A. Sag. 1994. *Head-driven Phrase Structure Grammar*. CSLI series.
- Rizzi, L. 1978. A restructuring rule in Italian syntax, in S.J. Keyser (ed) *Transformational studies in European Languages*, MIT Press.
- Rouveret, Alain; Jean-Roger Vergnaud. Specifying reference to the subject: French causatives and conditions on representations. *Linguistic Inquiry*, 11-2.
- Sag, Ivan; Janet Fodor. 1994. A traceless account of extraction phenomena, *Actes 13e WCCFL*, San Diego.
- Tasmowski, Liliane. 1985. Faire Infinitif in L. Melis et al. *Les Constructions de la phrase française, Invitation à une réflexion sur le passif, le pronominal, l'impersonnel et le causatif*. Communication et Cognition, Gent, 223-365.
- Zubizaretta, Maria-Luisa. 1986. Le statut morpho-syntaxique des verbes causatifs dans les langues romanes. In D. Couquaux, M. Ronat (ed.), *La Grammaire Modulaire*, Paris: Minuit.

LE LEXIQUE-GRAMMAIRE UN DICTIONNAIRE SYNTAXIQUE ELECTRONIQUE

WAHIBA BEN ABDESSELEM

Université de Paris 7

1. Introduction

L'un des problèmes rencontrés lors du traitement automatique des textes en langues naturelles, est l'analyse syntaxique des phrases complexes. Le problème réside dans la grande diversité des formes syntaxiques. L'étude systématique des propriétés syntaxiques effectuée au LADL¹ (M. Gross 1975) est basée sur des propriétés transformationnelles et distributionnelles du lexique français. Cette étude a abouti à la construction d'un lexique grammaire permettant la classification de manière systématique de 12 000 verbes dans des tables syntaxiques.

2. Les tables syntaxiques

Toutes les structures verbales sont répertoriées dans des tables appelées "tables syntaxiques". Chaque table correspond à une classe de structures et regroupe les verbes qui ont un fonctionnement comparable. Ces tables se présentent sous forme de matrice, dont les lignes correspondent aux verbes, et les colonnes aux différentes structures possibles. Des moins (-) et des plus (+) indiquent si un verbe donné accepte ou n'accepte pas une structure donnée. Tous les verbes ont des propriétés différentes même quand ils font partie d'une même table.

Cette table nous permet de représenter des structures de type :

$QueP_0 V^0 <agace> NHum_1$
 $NHum_0 V^0 <agace> NHum_1$
 $NHum_0 V^0 <active> NHum_1$ contre $Nhum_2$
 $NHum_0 V^0 <accapare> NHum_1$
 Le fait $QuePO VO <épate> NHum_1$
 Il est agaçant pour $Nhum_1$ $QueP$
 Il est agaçant pour $Nhum_1$ de V^1W

1) Laboratoire d'Automatique Documentaire et Linguistique